

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT

DÉPARTEMENT

COMMUNE DE MALZÉVILLE

Nancy

CANTON

Meurthe-et-Moselle

Saint-Max

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022_087

Rapporteur : Philippe BERTRAND-DRIRA

Objet : Demande de subvention programme Climaxion pour le diagnostic global des bâtiments communaux

L'an deux mille vingt-deux, le douze décembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de Malzéville, étant assemblé en séance ordinaire, à la salle polyvalente Michel DINET, sous la présidence de Irène GIRARD, 1^{ère} adjointe, pour le Maire empêché.

Nombre de conseillers			Présent-es :
en exercice	présents	votants	
29	21	26	Irène GIRARD - Jean-Marie HIRTZ - Malika TRANCHINA - Pascal PELINSKI - Gaëlle RIBY-CUNISSE - Gilles MAYER - Philippe BERTRAND-DRIRA - Stéphanie GRUET - Jean-Pierre ROUILLON - Jessica NATALINO - Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX - Daniel THOMASSIN - Aude SIMERMANN - Yves COLOMBAIN - Elisabeth LETONDOR - Anne MARTINS - Jean-Marc RENARD - Paul LEMAIRE - Marie-Claire TCHAMKAM - Pierre BIYELA - Francis SCHILTZ
Date de convocation			Excusé-es :
6 décembre 2022			Bertrand KLING procuration à Irène GIRARD - Alexandra VIEAU procuration à Jessica NATALINO - Gilles SPIGOLON procuration à Jean-Pierre ROUILLON - Claire FLORENTIN-POIZOT procuration à Malika TRANCHINA - Agnès JOHN procuration à Gilles MAYER - Corinne MARCHAL-TARNUS - Jean-Yves SAUSEY - Camille WINTER
Date de publication			
19 décembre 2022			
Transmis en préfecture le			
16 décembre 2022			
Rubrique : 7.10			

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Pascal PELINSKI ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

La commune a fait le choix d'engager un diagnostic global des 16 bâtiments composant son patrimoine bâti dans la perspective de définir un plan pluriannuel d'investissement. L'objectif principal de cet audit est de constituer une base de données qui alimentera une connaissance précise du patrimoine, de ses possibilités d'évolution, des coûts des investissements nécessaires et des économies escomptées. L'audit évalue notamment la capacité du patrimoine bâti à répondre à l'évolution de ses fonctions.

Après la publication du marché en juin 2022 et l'analyse des offres reçues le 11 juillet, l'entreprise QCS SERVICES SAS, 19 rue des Cigognes, 67960 Entheim a été retenue pour cet audit qui comprend deux volets : un volet énergétique et un volet portant sur la structure des bâtiments.

Il a été décidé que deux premiers bâtiments municipaux seraient audités afin de valider la démarche de l'entreprise au regard des attentes de la commune. Il s'agit du centre technique municipal rue des Chennevières et de l'école Paul BERT rue Paul Bert. Celle-ci, une fois validée, sera alors étendue à l'ensemble des bâtiments communaux.

L'entreprise QCS rendra son étude (diagnostic et préconisations) au début de l'année 2023.

Dans un souci constant de recherche de financements pour réduire le coût de ses projets, la commune entend déposer un dossier de demande de subvention auprès de la région Grand Est au titre du programme Climaxion. Ce programme apporte un appui aux démarches climat air énergie, aux projets de rénovation globale et performante des bâtiments, de recours aux énergies renouvelables, aux projets de mobilités durables et d'économie circulaire sur le territoire grand est. En amont, le programme Climaxion peut participer financièrement aux diagnostics engagés par les territoires au titre de l'aide aux collectivités pour la transition énergétique et l'économie circulaire.

Le montant de la subvention Climaxion pourrait ainsi être de 12 000 €, soit 70% du coût du volet énergétique de l'audit (24 200 €) plafonnée à 750 € d'aide par bâtiment audité, soit $750 \times 16 = 12\,000$ €.

Par ailleurs, la commune s'est rapprochée de la Banque des territoires afin de vérifier les possibilités de financement du diagnostic par cet organisme. La commission et, le cas échéant, le conseil municipal seront informés de ces possibilités si elles devaient se vérifier.

Tenant compte de ces éléments, le plan de financement du diagnostic global des bâtiments est évalué à ce jour comme suit :

Plan de financement du diagnostic global des bâtiments municipaux de Malzéville

Plan de financement prévisionnel du diagnostic global des bâtiments municipaux			
DEPENSES		RECETTES	
Postes de dépenses	Montant HT	Financements	Montant
Coût des études	55 950 €	Région Grand Est - Climaxion	12 000 € (21,5 %)
• Dont volet énergétique	24 000 €	Banque des territoires	
• Dont volet structurel	31 950 €	Autofinancement	43 950 €
Total	55 950 €	Total	55 950 €

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement durable, environnement et cadre de vie du 24 novembre 2022

Le conseil municipal,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

autorise le maire à déposer un dossier de demande de subvention pour le volet énergétique du diagnostic global de son patrimoine bâti auprès de la région Grand Est dans le cadre du programme Climaxion

autorise le maire à signer tous les documents afférents à ladite demande

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre figurent les signatures

Pour le Maire empêché,
La 1^{ère} adjointe,

Irène GIRARD



Le secrétaire de séance,

Pascal PELINSKI

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés faire l'objet des recours suivants :

- **recours administratif gracieux auprès de mes services,**
- **recours contentieux pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nancy.**

